

**Périodes d'ouverture des appels à projets ou à candidatures et des enveloppes FEADER
correspondantes pour l'année 2017**

(Décision de la Commission Permanente du 16 décembre 2016)

A l'issu de chaque période de sélection, le reliquat d'une enveloppe non utilisé sur une période est automatiquement basculé sur la période suivante.

Code TO	Libellé	Période de dépôt de dossiers au titre de l'année 2017	Enveloppes
4.1.2	Appel à projets : Investissements dans les CUMA	02/01/2017 au 31/03/2017	850 000 €
		03/04/2017 au 15/09/2017	80 000 €